

Édition

2023-3



asbl Roi Albert 1er

n° entreprise: 461.636.955

Avec le soutien de



Province
de Liège

EDITEUR RESPONSABLE

MICHEL CAILLET

RUE BRANCHE PLANCHARD, 104, 4000 - LIEGE

REPRODUCTION INTERDITE SAUF ACCORD DE LA REDACTION

L'Editorial du Président

Cher(e)s Ami(e)s,

Malgré le ciel morose et la situation économique que nous vivons, je viens vous annoncer une très bonne nouvelle.

En effet, nous allons bientôt revoir le buste du Roi Albert 1^{er} au carré militaire de Liège-Robermont.

Ce buste avait été volé en juillet 2020. Immédiatement, nous nous sommes mis à la recherche d'un entrepreneur et des fonds nécessaires à sa réalisation. Fin novembre 2020, nous étions quasi prêts.

Car nous avons pu bénéficier d'un accord ultra rapide de l'Agence Wallonne du Patrimoine et de la Commission Royale des Monuments et Sites. Pourquoi ces deux agences ? Il faut savoir que le site « carré militaire » est classé. Il fallait donc un accord signé par eux.

Mais nous avons été retardés par la Ville de Liège qui a voulu se renseigner ailleurs pour tenter d'obtenir un buste similaire. Fin 2022, la Ville nous accordait l'autorisation de procéder à la commande des travaux aux « Ateliers Menchior et Fils » d'Ans.

Mais si nous avions l'entrepreneur, il nous fallait aussi réunir la somme de 7.744 €. Au vu du retard pris, de la situation économique, du Covid et de la guerre Russo-Ukrainienne, le prix est monté à 10.992 €. Grâce à de généreux donateurs (liste dans ce bulletin), nous avons recueilli cette somme début janvier 2023. Les travaux ont été commandés le 11 janvier 2023. Au 10 août 2023, le buste est prêt pour les finitions.

Quant à la Ville de Liège, elle a pris en charge le placement du buste sur son socle qui représente quand même plus de 1.000 € (ancrage spécial anti-vol).

Le buste sera inauguré le 19 octobre 2023 (voir affiche).

Nous remercions très sincèrement tous les intervenants dans ce dossier qui nous tenait tant à cœur : les donateurs (fonds), l'entrepreneur (réalisation), la Ville de Liège (placement). Sans eux, il nous aurait été impossible de mener ce projet à son terme. Soyez tous certains de notre éternelle gratitude.

Vive le Roi
Vive la Belgique

Avec toutes mes amitiés.

Le Président



Asbl Roi Albert 1er

Président d'Honneur
Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège

Organe d'Administration

Président : Michel CAILLET
Rue Branche Planchard, 104, 4000 - LIEGE
Tel/Fax : 04 - 246 22 61 - Portable : 0474 - 119 185
Courriel : michelcaillet1949@gmail.com

Vice-Président Honoraire : Professeur Robert THONON

Vice-Présidents:

Gérard GEORGES
Avenue de la Paix, 49, 4030 – GRIVEGNEE
Tél. : 04-343 02 88 - Portable : 047 -366 208
Courriel : gerard.georges01@gmail.com

Jean-Claude LAMOTTE
Rue de la Station, 3, 4340-AWANS
Portable : 0499 – 122 922
Courriel : obinwan947@gmail.com

Secrétaire: Commandant Honoraire Alain PELZER
Crête de Bouxhmont, 22, 4651 - BATTICE
Tél.: 087 – 55 65 22
Courriel: claudepelzer@hotmail.com

Trésorier: Colonel BEM e.r. Marc KLEPPER
Rue de Fize le Marsal, 22, 4351 - HODEIGE
Tél. : 019 - 58 79 32 - Portable: 0495 - 249 625
Courriel: marcklepper21@gmail.com

Compte banque - Bpost BE04 0004 4690 1531

Webmaster et Rédacteur du Bulletin
Michel CAILLET

Les Administrateurs :

Christelle Caillet, Robert Carion, Roger Jamoul, Camille Klepper, Sophie Klepper, Philippe Lemlyn, Jean-Marie Maesen, Louis Martin, Christiane Marzée, Yvette Paes, Gilbert Schoumackers, Pierre Septon, André Sotelet

Jeudi 19 octobre 2023
10.15 heures

**Inauguration du nouveau buste
du Roi Albert 1^{er}**



**Carré Militaire du Cimetière de
Liège Robermont**

Situation 50.63506 – 5.61332

**Une organisation asbl Roi Albert 1^{er}
avec le soutien de la Ville de Liège**



Le 17 juillet 2023

Sire,

L'Asbl Roi Albert 1^{er} à l'honneur de souhaiter à Votre Majesté un très joyeux anniversaire à l'occasion de Vos dix ans de règne.

Vous avez été, au cours de ces dix années passées au service de ce beau pays, un exemple de fidélité entre les régions et communautés. Votre épouse et Vos quatre enfants sont la fierté de tous les patriotes, en particulier notre princesse Elisabeth, Son Altesse Royale la Duchesse de Brabant.

D'une grande beauté, elle assume parfaitement ses fonctions de princesse héritière grâce à l'esprit familial que Vous avez développé si harmonieusement ; esprit exemplaire en toutes circonstances.

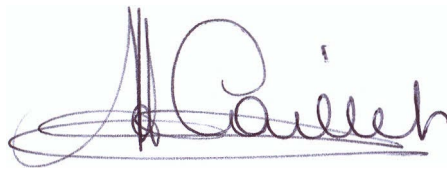
Nous tenons à souhaiter à toute Votre famille une excellente et joyeuse Fête Nationale.

Sire,

L'Asbl Roi Albert 1^{er} tient à renouveler à Votre Majesté ses sentiments de profond respect et d'indéfectible attachement à la Famille Royale.

Daigne, Votre Majesté, agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Au nom de l'Organe d'Administration et des membres de l'association



*Michel Caillet
Président*

*A Sa Majesté le Roi
Palais Royal
1000 - Bruxelles*

16 mai 1940, fin tragique du fort de Bonnelles

Le 18 janvier 2010, les marcheurs du Cercle des officiers retraités de Liège ont organisé une randonnée dans les bois de Seraing. C'est au monument érigé aux défenseurs du fort de Bonnelles que nous nous sommes retrouvés. Nous étions accompagnés de Monsieur Joseph Schepers, âgé de 90 ans, venu spécialement de Waremme et qui a fait partie de la garnison du fort en mai 1940. Nous avons d'abord retracé l'histoire de l'ouvrage.

Le fort de Bonnelles

En août 1914, les villes de Liège et de Namur étaient défendues respectivement par 12 et 9 forts. De ces 21 ouvrages, un seul fort a refusé de hisser le drapeau blanc de la reddition : c'est le fort de Loncin, défendu jusqu'au bout par son admirable garnison.

En mai 1940, Liège et Namur comptaient 12 et 7 forts. De ces 19 forts, un seul fort a également refusé de se rendre, Bonnelles.

La modernisation de l'ouvrage

Après la Grande Guerre, 8 forts liégeois et 7 forts namurois, conçus en 1888 par le Général Ingénieur Brialmont, ont été modernisés. Cette modernisation comprenait notamment, le renforcement du massif central et le creusement, à 25 m de profondeur, de locaux pour y abriter les équipements, les munitions et les hommes qui n'étaient pas aux postes de combat. Cependant, à Bonnelles, on n'a pas pu creuser en profondeur à cause d'une importante nappe phréatique. Une tour d'air de 13 m de haut, reliée au fort par une galerie souterraine, permettait d'aspirer de l'air à l'extérieur et de maintenir une surpression à l'intérieur de l'ouvrage pour éviter l'intrusion des gaz de combat. De plus, les observateurs d'artillerie étaient installés dans des abris bétonnés équipés d'un fusil-mitrailleur : Bonnelles comptait 7 postes d'observation extérieurs au fort.



L'artillerie comprenait 4 coupoles à éclipse, possédant chacune un obusier de 75 mm, d'une portée de 5.200 m. La défense antiaérienne, insuffisante, était réalisée par 8 mitrailleuses Maxim.

L'ouvrage était commandé par le Commandant Numa Charlier, né en 1893 à Schaerbeek, volontaire de guerre en 1914 et issu de la 84e promotion Artillerie et Génie de l'Ecole Royale Militaire. La garnison comptait 150 hommes provenant de la région liégeoise.

Le Commandant Numa Charlier (photo *Coeurs Belges*, 15 mai 1946).

L'attaque allemande

Le 11 mai, la 2e Division d'Infanterie belge doit déjà se retirer sur la rive gauche de la Meuse, laissant le fort seul, entre Meuse et Ourthe, face à l'ennemi. L'ouvrage effectue avec succès, ses premiers tirs sur des pontonniers allemands qui tentent de franchir l'Ourthe, puis sur le pont de Tilff, détruit à moitié seulement par le génie belge

Le 13 mai, le fort subit les premiers tirs de l'artillerie lourde et tous ses postes d'observation, à l'exception de celui qui se trouve au sommet de la tour d'air, tombent aux mains des Allemands.

Le lendemain, l'ouvrage est attaqué par les Stukas, qui, par vagues de 14 appareils, larguent leurs bombes de 250 kg. Les murs de la contrescarpe s'écroulent, la galerie conduisant aux coffres de tête est défoncée et les destructions infligées au fort sont déjà importantes. Puis, Bonnelles est pris sous le feu direct des canons de 37 mm et 88 mm postés autour de l'ouvrage.

La situation du fort devient tragique : 3 coupoles sont touchées et mises hors service. La garnison compte ses premiers morts tombés à leur poste de combat.

Le 15 mai, des parlementaires allemands se présentent au fort pour exiger la reddition de Bonnelles. Ils remettent une lettre vantant la puissance irrésistible de la Wehrmacht qui, le 11 mai déjà, s'est emparé d'Eben-Emael, le fort belge le plus important. Charlier les renvoie sans hésiter. Aussitôt, l'infanterie allemande attaque le fort. Elle est repoussée par le tir de boîtes à balles de la dernière coupole encore intacte.

Lutte à mort

Le 16 mai, les bombardements aériens succèdent aux tirs de l'artillerie : ce déluge d'acier provoque une situation critique dans la garnison. Le Commandant Charlier décide dès lors de réunir le Conseil de Défense : tous ses officiers se prononcent pour la reddition car le fort a subi des destructions considérables et les hommes sont à bout.

"*Me rendre ? Jamais*", telle est la réponse de Charlier. Il estime en effet, qu'avec une coupole opérationnelle, il est de son devoir de poursuivre le combat. Mais il se souvient aussi du fort de Loncin qui n'a pas voulu se rendre et dont l'explosion du 15 août 1914 a entraîné la mort d'une partie de la garnison. Aussi décide-t-il de ne garder que les volontaires pour poursuivre la lutte : ils seront 25 à rester héroïquement à leur poste. Les autres quittent le fort par la tour d'air mais seront faits prisonniers par les Allemands.

La fin

Pendant ce temps, les pionniers allemands placent une forte charge explosive devant la poterne d'escarpe. A 12 heures 30, la déflagration tue le Commandant Charlier et l'Adjudant Hurllet.

Lorsque les Allemands prennent possession du fort, ils expriment leur étonnement en constatant que 25 hommes seulement leur avaient opposé une résistance aussi farouche.

Ils soignent les blessés, escortent le cercueil du Commandant Charlier vers le cimetière militaire de Boncelles, en hommage à leur courageux adversaire. En sortant du fort qu'ils ont défendu jusqu'au bout, les rescapés ont pu remarquer que de nombreux Allemands gisaient autour de l'ouvrage.



Après les combats, un soldat allemand examine ce qui reste d'une coupole (photo *Seul entre Meuse et Ourthe*).

Citation

Le 19 mars 1947, la Commission des forts, présidée par le Général Boulouffe, a adressé la citation suivante aux héros de l'ouvrage :

"Sous la conduite calme, décidée et héroïque de son commandant de fort, le Capitaine-Commandant Charlier, le fort de Boncelles a opposé une résistance tenace à l'adversaire en lui infligeant des pertes sévères. L'ennemi, après avoir, par ses nombreux bombardements d'artillerie et de Stukas, détruit presque tout l'armement et ruiné complètement la fortification, n'a pu enlever le fort par la force qu'en faisant sauter l'entrée de l'ouvrage à l'explosif, mettant ainsi hors de combat les derniers défenseurs restés volontairement dans le fort et tuant le commandant. »



N.D.L.R. : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire »

Pierre Corneille

Notre hommage aux défenseurs de Boncelles



Après avoir lu cette citation, Guy Gillet et Monsieur Joseph Schepers ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument

En écoutant le *Last Post* et la *Brabançonne*, nous nous sommes souvenus de l'héroïque garnison. Ensuite, Monsieur Joseph Schepers, marqué par l'émotion, nous a retracé les heures angoissantes qu'il a vécues dans l'ouvrage écrasé sous les coups effroyables assésés par la Wehrmacht pendant ces journées tragiques de mai 1940. Il a aussi évoqué ses camarades disparus et ses années passées comme prisonnier en Allemagne.



Le monument
« Me rendre ? Jamais. »



Joseph Scheppers et les marcheurs devant le monument dédié au Commandant Charlier et à ses défenseurs.

C'était assurément un grand honneur pour nous d'écouter l'émouvant récit de Joseph Scheppers et de lui serrer la main avant de prendre congé.

Non, en mai 1940, il n'y avait pas que le fort d'Eben-Emael. Il y avait aussi Boncelles et le Commandant Charlier, chef exemplaire, homme de devoir, déterminé à remplir sa mission coûte que coûte. Avec sa garnison, il a fait honneur à son pays.

Que reste-t-il aujourd'hui de l'héroïque fort de Boncelles ? Le fort était un indispensable témoin de la résistance opiniâtre de Numa Charlier et de ses hommes.

En 1984, il a été vendu par le Ministère de la Défense Nationale à "*La Maison Sérésienne*" qui a comblé tous les fossés et qui y a fait construire 193 logements.

La rue qui passe devant le fort s'appelle "*Rue Commandant Charlier*" et le monument érigé près du saillant I porte les noms des 8 défenseurs tombés en août 1914 et des 8 défenseurs morts en mai 1940.

La poterne d'entrée reste visible et la tour d'air se dresse toujours à 200 m du fort. Elles portent encore les nombreuses traces laissées par les coups de l'artillerie et de l'aviation allemandes, témoins de la résistance acharnée qu'une poignée de braves opposa au puissant envahisseur.

Outrage à la mémoire des hommes tombés pour notre liberté

Les sites de mémoire sont régulièrement la cible de voleurs sans scrupules qui y dérobent de nombreux objets métalliques pour les revendre à leur profit.

Tout comme l'Enclos National des Fusillés de la Citadelle de Liège, le monument grec du Mémorial Interallié de Cointe, le Cimetière militaire de Rabosée et le Carré militaire de Robermont, le Monument de Boncelles a été vandalisé. Les inscriptions « **Me rendre Jamais - Boncelles 1914 1940** » ont été volées !

24 mai 2019, nous assistons aux cérémonies en hommage aux défenseurs du fort : au monument démuné de ses inscriptions et devant la poterne de l'ouvrage.



Entre les maisons N° 6 et 8 de la rue Voisinage de la Tour, on aperçoit la tour d'air, construite sur un fortin, à 200 m du saillant III du fort.

D'une hauteur de 13 m, elle aspirait l'air pour l'envoyer en surpression dans le fort par un tunnel. Elle était défendue par un sous-officier et huit hommes armés de 6 fusils- mitrailleurs.

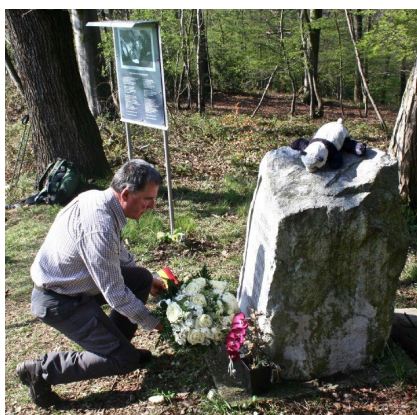
Toutes les tours d'air constituaient des cibles de choix et ont été prises sous le feu direct des canons de 88 et 37 mm allemands. Celle de Boncelles est ravagée par de nombreux impacts.



Après l'hommage fleuri aux défenseurs du fort de Boncelles, Guy Gillet et les marcheurs ont déposé, le 2 juillet 2007, un bouquet de roses sur la tombe du Soldat Edouard Gérard, 20 ans, premier mort de la Brigade Piron, tombé le 16 août 1944 et inhumé au cimetière militaire britannique de Ranville.



« La vie est perdue contre la mort mais la mémoire gagne dans son combat contre le néant. »



Le 3 avril 2017, Philippe Labarbe et les marcheurs ont fleuri la stèle du Lieutenant Aviateur Pieter Demuynck, tombé en service commandé à Gleixhe, le 20 décembre 1989.

Cette réflexion de Tzvetan Todorov, philosophe français d'origine bulgare, est inscrite sur le parcours emprunté par les visiteurs du fort de Loncin.

Bibliographie

Melon Maurice (Lieutenant au fort de Bonnelles en mai 1940), Lombard Laurent, *Lutte à mort*.

Viatour Michel, *Seul entre Meuse et Ourthe. Le fort de Bonnelles, août 1914 - mai 1940*.

Coeurs Belges No 10, 15 mai 1946.

Fernand Gérard 20 mai 2022



Monument à Bruges

« Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé, sont condamnés à le répéter »

George Santayana

« J'ai le rêve qu'un jour mes quatre enfants vivront dans une nation où ils ne seront pas jugés pour la couleur de leur peau, mais pour leur caractère »

Martin Luther King

Nos héros oubliés

Le War Heritage Institute a entrepris un travail important pour se souvenir de nos anciens combattants décédés. Ils sont d'ailleurs toujours à la recherche de certains et font appel aux citoyens pour les aider à les retrouver.

Vous pouvez accéder à ce site en cliquant sur :

<https://www.wardeadregister.be/fr/le-belgian-war-dead-register-besoin-daide>

58.000 soldats ont déjà été répertoriés. Mais il en reste encore. Aidez-le.

M. CAILLET

Une promotion dans l'Ordre de la Croix Belge

Le 18 juin dernier, lors de l'Assemblée Générale Statutaire de la Société Royale et Philanthropique des Médaillés et Décorés de Belgique de la Provinciale de Liège tenue à Hannut, le président de l'Asbl Roi Albert 1^{er} a été promu Grand Cordon de l'Ordre de la Croix Belge.

Il oeuvre depuis plus de 45 ans au sein des associations patriotiques en général et particulièrement dans le souvenir du Roi Albert 1^{er} et de Ses soldats. Il a organisé de très nombreuses cérémonies tant régionales que nationales.

L'Organe d'Administration lui adresse ses plus vives félicitations et l'assure de son indéfectible amitié.

Roger Jamoul
Administrateur



« Il n'y a de pire sourd que ceux qui ne veulent pas entendre »

Molière

Discours au Memorial Day à Neupré le 27 mai 2023

Mister the Ambassador of the Unites States
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,
Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux,
Mesdames et messieurs que vous soyez de Neupré ou d'ailleurs
Chers enfants,

Welcome in Neupré.

We are so proud to be here , with you, to celebrate the Memorial Day, not to forget all these young men, these young women who are dead for our freedom. It's a real honor and very important for us to have in Neupré this important symbol of the Second World War, because most of us have no experience of war and because all these guys are death for us. Everyday we must remember their sacrifice.

C'est toujours avec la même intense émotion que je m'adresse avec vous à l'occasion de cette cérémonie du Memorial Day, au cœur de ce cimetière américain de Neuville en Condroz, chez nous ici à Neupré. Ce lieu est l'un des 14 cimetières américains répartis dans le monde depuis la 2^{ème} guerre mondiale.

Est-ce que quand vous venez ici, vous ressentez comme moi, ce calme, cette sérénité, l'atmosphère qui règne sur cet endroit majestueux, qui vous prend à la poitrine et qui vous noue la gorge.

Je vous invite à respecter quelques secondes de silence absolu et d'écouter le message que ces 5327 jeunes soldats américains nous envoient depuis cette terre, dans laquelle ils reposent sous chacune de ces croix ou étoiles de David, morts depuis moins de 80 ans. Pas depuis 2 siècles mais depuis moins de 80 ans, hier donc. Je vous rappelle que la plupart de ces gars avaient une petite vingtaine d'année comme mes ou vos fils.

SILENCE

Ces américains avaient des valeurs et un courage sans précédent.

Silvan FELD par exemple, enterré ici même, était un américain du Massachusset de 24 ans, qui le 17 avril 1943 obtient sa 4^{ème} victoire sur un avion de type Spitfire britannique en abattant face aux côtes tunisiennes un Messerschmidt 109 allemand. Le lendemain, il repart et c'est le tour d'un Focke Wulf 190 allemand d'être descendu. Il repart, puis il repart encore. Le fait de piloter un Spitfire britannique semble indiquer que ce jeune homme fut l'un des jeunes pilotes américains à avoir rejoint l'Angleterre pour combattre les allemands, avant même que les Etats unis n'entrent en guerre contre eux. Il avait 26 ans. Il a fini abattu comme ces milliers d'autres jeunes.

Tous ces hommes enterrés sous nos yeux nous disent encore aujourd'hui ceci :

« Nous ne voulons pas être morts pour rien. Mesurez votre chance de vivre, grâce à notre sacrifice, dans un pays libre, dans une démocratie qui vous semble certainement aujourd'hui acquise, normale, sans ennemi pour la mettre au tapis.

Ce n'est hélas qu'une illusion, une fable ou une forme de confort qui vous rassure tous. Nous sommes inquiets, nous disent-ils, parce que les hommes n'ont pas tiré, comme ils auraient dû, les leçons de ce passé tragique ».

En effet, un peu plus loin d'ici, à un peu plus de 2000 km, l'Ukraine se bat. Elle résiste contre toute attente. Par cette résistance, l'Ukraine nous sauve, face à un adversaire puissant, qui cherche à déstabiliser l'occident et ses démocraties européennes. Les Ukrainiens ne demandent pas qu'on meurt à leur place. Ils sont eux même prêts à mourir à notre place pour défendre la sécurité collective européenne.

Tout cela pour nous rappeler que nos démocraties et nos libertés sont encore fragiles aujourd'hui. Elles nécessitent un combat ou à tout le moins une vigilance de tous les instants.

Cette cérémonie et ce cimetière américain sont là pour nous le rappeler et pour conscientiser les générations futures.

Cette cérémonie est aussi l'occasion de saluer le travail réalisé au quotidien, dans des conditions souvent difficiles, par notre police, nos hommes du feu et notre armée qui assurent au quotidien notre sécurité.

La sécurité est, rappelons-le, la plus essentielle des libertés parce que c'est à partir de celle-là que commencent toutes les autres.

Cette cérémonie doit nous ramener toujours à cette même question : qu'aurions-nous fait à la place de tous ces jeunes soldats, de ces femmes qui ont vu leur mari et leur fils partir au front, des bourgmestres de l'époque, de ces infirmières ou de ce fermier à qui on a confisqué ces chevaux, de ces chefs d'entreprise, de ces travailleurs, ou tout simplement de tous ces citoyens ?

Aurions-nous le courage de tous ces gens qui ont combattu, résisté et survécu ou qui ont, pour certains, fini par mourir comme les Ukrainiens le font encore en 2023 sous nos yeux. Resterons-nous fidèles à nos valeurs, mises à mal par un ennemi terrifiant, sans trahir notre patrie, nos proches ou nos amis ? On aurait envie de dire : « mais oui évidemment on l'aurait fait », c'est loin d'être si simple hélas.

Une amie, Isabelle, a recueilli l'année passée à Fexhe Slin deux Ukrainiennes. L'une d'elle avait 58 ans. Son fils se battait sur le front, laissant sa femme et ses deux jeunes enfants dans ce champ de guerre. Ce fils a été blessé lors d'un bombardement à Karkhiv il y a deux mois. Il a fini aux soins intensifs, entre la vie et la mort. Sa mère ici en Belgique n'a pas hésité à rentrer au pays à ses côtés, la peur au ventre de retourner dans ce cauchemar. Elle voulait accomplir son devoir de maman avant tout et protéger sa famille. Elle est partie en bus jusqu'à la frontière ukrainienne où elle a été prise en charge sur place par une filière locale. Plus de nouvelles depuis ...

Mesdames et messieurs,

En l'honneur de tous ces soldats, de ces hommes et de ces femmes qui se sont battus ou se battent encore pour nos valeurs démocratiques, nous nous devons d'être debout, forts, solidaires et comme eux, surmonter nos peurs, nos conflits dérisoires du quotidien, tout comme nos différences pour être fiers de ce que nous sommes et construire un monde meilleur.

Je terminerai par cette citation de Nelson Mandela qui disait « *Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres* ».

Je vous remercie pour votre attention.

Virginie DEFRANG-FIRKET
Cheffe de Groupe au Conseil Provincial de Liège
Bourgmestre de Neupré

Le buste du Roi Albert 1^{er} - Donateurs

- Anonyme
- Asbl « les Cimetières Liégeois », 2 dons successifs
- Confédération européenne des Anciens Combattants et Militaires (CEACM)
- Confédération Nationale des Prisonniers Politiques et Ayants Droit (CNPPA)
- Délégation Générale du Souvenir Français pour la Belgique
- Fraternelle des Agents Parachutistes
- Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, section Liège-Verviers
- Royale Union des Services de Renseignements et d'Action, Brabant-Liège (USRA)
- Société Franco-Belge des Anciens Militaires Français de Liège
- Société Royale des Officiers Retraités, province de Liège + 10 personnes au banquet (SROR)
- Alberte BOYENS
- Christiane et Michel CAILLET-MARZEE
- Colonel honoraire Philippe COMANNE
- Louis DEHOUSSE, Président ChA, section Liège-Verviers
- Paul DELNOY
- Sauveur FRANCES
- Gérard GEORGES, Vie-Président de l'Asbl Roi Albert 1er
- Colonel IMM e.r. Fernand GERARD, Membre d'honneur de l'Asbl Roi Albert 1er
- Lieutenant-Colonel BEM Sébastien GOMREE, Ir, ancien Chef de Corps du 4 Bn Log
- Commandant d'Aviation de réserve André HARDENNE
- Hans HOOKER (Tennessee, USA), ancien superintendant des Cimetières américains de la Neuville-en-Condroz et de Colleville-sur-Mer
- Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège
- Jean-Claude LAMOTTE, Président Provincial de la FNC

- Marcel LETURGER, Président des Anciens Militaires Français de Liège (+)
- Nicolas MACKELS
- Louis MARAITE, Conseiller Communication Palais Grand-Ducal à Luxembourg
- Adjudant e.r. Jean-Luc MATHET
- Maurice NEYNS, Porte-drapeau
- Armand PRION-PANSIUS
- Province de Liège
- Pierre SCHILS, Président du Réseau PROBUS, Liège-Sud
- Joseph SCHMIT, Porte-drapeau
- Robert THONON, Vice-Président Honoraire de l'asbl Roi Albert 1^{er}
- Jean TONON, Président de la Fraternelle de la Légion Etrangère
- Ville de Liège
- Jean-Paul WILQUET, Secrétaire Régional de la FNC

Il faut souligner que le montant des dons varie. Il y a de petits dons et de très gros dons. Nous considérons **TOUS** les dons comme très importants. Soyez-en, toutes et tous, assurés de notre éternelle reconnaissance.

Le Trésorier

Le 27 novembre 2022, le Bourgmestre de Liège autorisait l'Asbl à commander les travaux pour le remplacement du buste volé.

L'association « Les Cimetières Liégeois » de Chantal MEZEN nous a octroyé un second subside conséquent. La Province de Liège nous a octroyé le solde manquant. Nous avons donc la somme complète. Ouf !



Le Président

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent. »

L'occupation Franco-Belge de la Ruhr, 1923-1925

Guy Stevens, cadet 1958-1961

L'OPINION PUBLIQUE BELGE AU RYTHME DE L'AFFAIRE GRAFF

La mauvaise volonté de l'Allemagne dans le paiement des réparations de guerre provoque des tensions dès 1921, et l'année 1922 voit monter la tension dans la zone d'occupation.

Un premier incident grave a lieu le 21 mars 1922 dans le tram reliant Ruhrort et Walsum : deux policiers militaires belges font le contrôle d'identité de deux civils allemands armés, qui prétendent être policiers (Schutzpolizei ou Schupo) en service et qui refusent de présenter leurs documents d'identité. Une mêlée confuse s'en suit, au cours de laquelle l'un des agents de la Schupo est tué par balle par le policier militaire belge Schmidtz.

Deux jours plus tard, dans la nuit du 22 au 23 mars, le lieutenant José Graff rentre dans ses quartiers à Duisbourg, en empruntant la même ligne de tram. Près de Hamborn, un groupe de jeunes Allemands monte dans ce tram. À titre de représailles, sans sommation, ils abattent froidement le lieutenant de quatre balles à bout portant avant de s'enfuir. Quelques jours plus tard, onze Allemands, dont plusieurs Schupos, sont arrêtés.

Le policier militaire Schmidtz comparaît devant le Conseil de Guerre en campagne d'Aix-la-Chapelle de septembre à décembre 1922. Il est condamné à un an de prison, puis en appel, la Cour Militaire réduit sa peine à six mois. L'opinion publique allemande s'enflamme devant une peine aussi légère !



À peine l'occupation militaire franco-belge de la Ruhr a-t-elle commencé que s'ouvre en janvier 1923 le procès des assassins du lieutenant Graff. Le verdict du Conseil de Guerre est cette fois bien plus sévère : quatre inculpés sont condamnés à la peine capitale, et un cinquième à une peine de prison à perpétuité.

L'opinion publique allemande se hérissé en comparant les différences de traitement dans ces deux affaires. De plus, l'enquête belge est remise en doute par les Allemands, car quatre



Schupos se sont constitués prisonniers à Stettin, s'accusant du meurtre du lieutenant belge. Deux d'entre eux sont condamnés à mort par le tribunal de Stettin. L'opinion publique belge se divise et on parle d'erreur judiciaire suite à ce dernier procès.

L'affaire rebondit en juin lorsqu'une bombe explose en zone d'occupation dans un train

transportant principalement des soldats belges près de Krefeld. Huit soldats sont tués sur le coup, deux autres mortellement blessés, et une douzaine d'autres blessés plus légèrement. Les auteurs n'ont jamais été identifiés. De plus, c'est à ce moment que survient la libération du policier militaire Schmidt qui, sans beaucoup de discernement de la part de l'état-major belge, est renvoyé dans son unité en Allemagne occupée.



Ajoutons que le père du lieutenant Graff, un ancien général, a créé une association nationale et patriotique « La Légion nationale », l'un des premiers groupements fascistes belges. Il ne manque pas d'utiliser le prestige de son grade pour alimenter la presse de propos revanchards. Le procès en appel de l'affaire Graff a lieu en juillet, et la Cour Militaire suit cette tendance en confirmant les peines de mort pour trois des condamnés. La polémique reprend de plus belle et il est même question d'une grâce royale.

En effet, le recours en grâce est accordé en septembre par le Roi Albert, en signe d'apaisement. La situation rebondit encore une fois en octobre, lorsque des policiers allemands arrêtés par une de nos patrouilles pour contrôle d'identité, tuent deux soldats et en blessent grièvement un troisième.

Heureusement, les tensions se calment, tant et si bien que l'année 1924 se passe sans nouvelle polémique et que les tensions disparaissent progressivement. L'année 1925 voit le calme revenir sur la scène internationale et en Belgique. En 1927, les peines prononcées à Stettin sont ramenées à dix ans, puis les condamnés sont libérés en 1929.

« La guerre, l'art de tuer en grand et de faire avec gloire ce qui, fait en petit, conduit à la potence. »

Jean-Henri Fabre

« C'est la plus monumentale ânerie que le monde ait jamais faite. »

Maréchal Lyautay

Nos héros de '14

L'héroïsme de la Belgique pendant la guerre 14-18.

https://1914-1918.be/discours_heroisme_belgique_par_la_france.php

Bonne lecture patriotique

M. CAILLET

Un site extraordinaire à mettre dans vos favoris :

<http://www.1914-1918.be>

Le Bataillon Chasseurs Ardennais

Membre d'Honneur de l'Asbl Roi Albert 1^{er}

Issu de la 18de Afdeeling Infanterie, un régiment néerlandais essentiellement composé de soldats belges avant l'indépendance, le 2^{ème} Régiment de Namur voit le jour le 16 octobre 1830. Le 25 novembre de la même année, il est rebaptisé 10^{ème} Régiment de Ligne.

Pendant la Première Guerre mondiale, les hommes du 10^{ème} de Ligne se conduisent héroïquement. En quatre ans, avec ses dédoublements - 30^{ème} de Ligne d'août à octobre 1914 et 20^{ème} de Ligne de décembre 1916 à l'Armistice - il compte 1.500 militaires morts en service commandé.

La fourragère de l'ordre de Léopold est accordée au régiment, qui voit son drapeau orné de cinq citations :

Namur - Termonde - Yser - Essen - Cortemark.



Le 10 mars 1933, le 10^{ème} Régiment de Ligne change de nom et devient le Régiment de Chasseurs Ardennais.

Alors casernés à Arlon, les Chasseurs Ardennais se voient dotés d'un uniforme et d'attributs particuliers. **A la place du bonnet de police à floche, les Ardennais reçoivent un béret de couleur vert sapin, large de 10 pouces, qui rappelle celui des Chasseurs Alpains français. L'insigne**

du béret et des pattes de col est la hure de sanglier. Le vert rappelle la couleur dominante de l'Ardenne et l'écarlate l'appartenance à l'infanterie. La hure évoque l'animal caractéristique des Ardennes, dont la puissance et l'agressivité sont résumées par la devise

« RESISTE ET MORDS ! »

L'année suivante, le Régiment de Chasseurs Ardennais est scindé pour donner naissance aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Groupements mixtes de Chasseurs Ardennais, respectivement casernés à Arlon, Bastogne et Vielsalm. Chacun d'eux est composé d'un bataillon à pied et d'un bataillon cycliste. Ils reçoivent leurs drapeaux des mains du Roi Léopold III le 15 septembre 1934.



Le 24 mars 1937, les trois groupements mixtes deviennent les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Régiments de Chasseurs ardennais, qui composent la Division de Chasseurs Ardennais. Sur pied de guerre, chaque régiment doit être composé de trois bataillons cyclistes.



En 1939, face à l'évolution de la situation politique en Europe, la Belgique procède à une mobilisation progressive de ses troupes. Les Chasseurs Ardennais voient leurs effectifs portés à 35.000, répartis en deux divisions, un régiment d'artillerie, un bataillon motocycliste et plusieurs unités plus petites.

Le 10 mai 1940, les Allemands franchissent la frontière et se ruent vers l'Ouest. Pendant toute la durée de la campagne, les Chasseurs Ardennais restent à la pointe du combat.

Partout et durant 18 jours, ils remplissent leurs missions au-delà de ce qui leur était demandé. Les noms de Bodange, Strainchamps, Bastogne, Chabrehez, Vielsalm, Rochelival, Temploux, la Dendre, l'Escaut, la Lys, Vinkt, Gottom et d'autres rappellent leurs combats et leur douloureux sacrifice.

Le Régiment d'Artillerie se fait littéralement massacrer sur le canal Albert. Le Bataillon Motocycliste des Chasseurs Ardennais combat d'un bout à l'autre de la Belgique.



Les deux divisions de Chasseurs Ardennais, voisines par hasard, combattent côte-à-côte durant quatre jours sur la Lys. Quatre jours de résistance qui donneront le temps nécessaire aux forces alliées de préparer puis débiter le rembarquement de Dunkerque et de s'échapper vers l'Angleterre.

Durant la campagne des 18 jours, les régiments de la 1ère Division de Chasseurs Ardennais se voient attribuer trois nouvelles citations :

Ardennes - Vinkt - La Dendre.

La 1ère Division de Chasseurs Ardennais est citée à l'Ordre de l'Armée. La Croix de Guerre française lui est décernée.

Après le 28 mai 1940, de nombreux Chasseurs Ardennais échappent à la captivité et se retrouvent dans les maquis de l'Ardenne. D'autres gagnent l'Angleterre où ils servent dans les forces britanniques ou dans les rangs de l'armée belge, qui renait en exil.

Le 11 avril 1946, un Bataillon de Chasseurs Ardennais est recréé. Il est caserné en Allemagne et fait partie de l'Armée d'occupation. En 1952, il est rebaptisé 1er Bataillon de Chasseurs ardennais, tandis qu'un 2ème et un 3ème Bataillons de Chasseurs Ardennais voient le jour.

Le 1er Bataillon reste en Allemagne et tient garnison successivement à Siegen, Siegburg et Spich avant de revenir définitivement en Belgique à Marche-en-Famenne, le 14 juillet 1978. Le 2ème Bataillon, caserné à Bastogne passe dans la réserve en 1956. Le 3ème Bataillon retrouve l'ancienne garnison de Vielsalm, où il reste jusqu'au 25 février 1994, date à laquelle il est à son tour dissous.



En 1960, trois Compagnies de Chasseurs Ardennais sont envoyées au Congo, au Rwanda et au Burundi. Une autre Compagnie de Chasseurs Ardennais est envoyée au Rwanda l'année suivante.

En 1994, reprenant les traditions des 2ème et 3ème Bataillons dissous, le 1er Bataillon devient le Régiment de Chasseurs Ardennais, qui reçoit son drapeau des mains du Roi Albert II le 21 octobre.



Depuis 1993, les Chasseurs Ardennais ont été déployés en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, au Liban, en Afghanistan, au Mali et plus récemment en Belgique où ils assument leur mission auprès de populations en difficulté et/ou menacées par des attaques terroristes.

Le 1^{er} janvier 2011, suite à la transformation de la Défense entamée l'année précédente, le régiment adopte la structure d'un bataillon d'infanterie médiane et change de nom pour dorénavant s'appeler Bataillon de Chasseurs Ardennais.

Tous les historiens et autres spécialistes s'accordent pour affirmer que le sanglier symbolise nos Ardennes, et ce depuis les temps les plus anciens. Il occupe une place importante dans notre mythologie. Personnifiant la forêt aux côtés de la déesse Arduinna, symbolisant la colère et l'impétuosité avec Hercule, il accompagne constamment les déesses chasseuses Diane et Atalante.

Les premiers siècles de notre ère voyaient déjà les légions romaines et gallo-romaines monter la garde aux portes de l'Arduenna Silva. Imités plus tard par les Chasseurs Ardennais, ils avaient adopté le sanglier pour orner leurs insignes tandis que la hure ornait leurs boucliers.



Les quatre fils Aymon, assiégés par Charlemagne dans leur forteresse de Mautauban, avaient frappé d'une hure leur bannière et leur justaucorps.

Guillaume de la Marck, le féroce « Sanglier des Ardennes » ainsi que les milliers de soldats qui le servaient portaient la hure sur l'épaule droite de leur livrée.



La hure figurait sur bon nombre de blasons des seigneurs de l'époque. **Le sanglier, emblème des Chasseurs Ardennais, et la devise furent choisis dès 1933.**

L'insigne du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais a été créé en 1971. D'abord réalisé en vieil argent, il adopte la forme d'un hexagone irrégulier estampé.

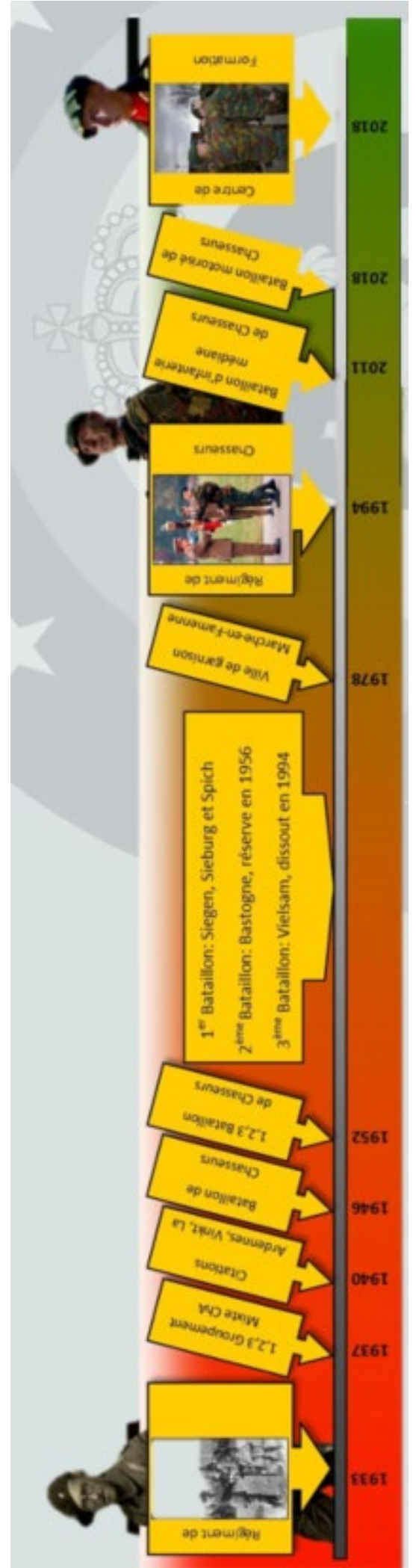
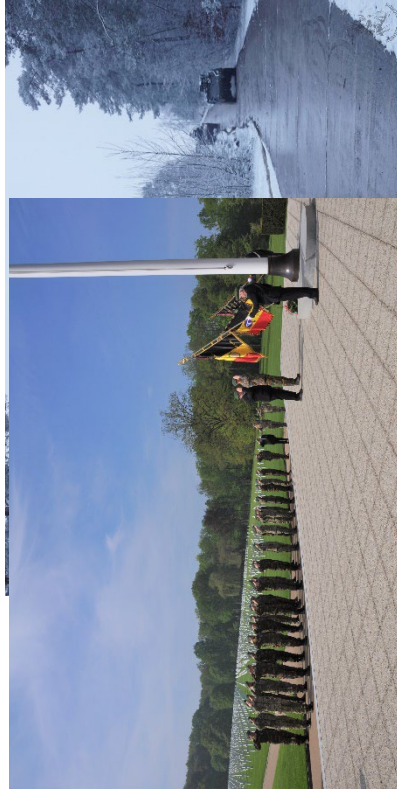
Un sanglier surmonte la devise :

« Résiste et Mords »

“Honneur aux Anciens, Confiance aux Jeunes”







Le Bataillon en 2023

Une Unité opérationnelle à l'Esprit de Corps unique, aux qualités reconnues par tous, au service de la Nation, fière de son glorieux passé et tournée vers l'avenir : voilà ce qu'est, en quelques mots, le Bataillon de Chasseurs Ardennais.

L'esprit de Corps, forgé par les Anciens et perpétué par les plus jeunes, pourrait être associé à la devise des mousquetaires : « Un pour Tous, Tous pour Un ». Cette mentalité qui unit, quel que soit le grade et l'ancienneté, fait indéniablement la force du Bataillon ! Ensemble, jamais nous ne renoncerons face aux difficultés. Ensemble, nous aurons toujours à cœur de persévérer et de nous perfectionner afin d'exceller dans notre difficile métier de Fantassin.

Nos qualités reconnues aussi bien par les civils que les militaires, en Belgique ou à l'étranger, sont le résultat d'une part, d'un long entraînement exigeant, le plus réaliste possible et dans des conditions souvent pénibles. Et, d'autre part, de toute l'expérience acquise au fil des ans, lors de nombreuses opérations en ex-Yougoslavie, en Asie ou encore en Afrique.

Cet entraînement et ces opérations n'ont qu'un seul but : être et rester au service de la Nation, prêts à être déployés en Belgique ou à l'étranger, là où le gouvernement nous enverra.

Fiers de notre passé prestigieux, nous voulons ainsi faire honneur aux Anciens qui ont montré l'exemple, allant parfois jusqu'à payer de leur vie la défense de nos libertés. Le passé étant un lieu de référence et non de résidence, nous voulons aussi être tournés vers l'avenir dans lequel nous voulons investir en accordant toute notre confiance envers les Jeunes.

Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major Frédéric THIRY
Chef de Corps

NDLR : Adjudant de Corps : Adjudant-Major Anthony DESAIT
Caporal de Corps : Caporal-Chef David THEOCLISTE



RSM



Chef de Corps



Cpl de Corps

Liens

- <https://fraternellechasseursardennais.be/bataillon/cadres>
- <https://fraternellechasseursardennais.be/galerie/>
- <https://fraternellechasseursardennais.be/musee>

Les pertes des Chasseurs Ardennais de 1940 -1945 approximativement,

1^{er} Régiment des chasseurs ardennais

Total des Morts : 142

Morts en 1940 : 93 - Morts après 1940 : 49

2^{eme} Régiment des Chasseurs Ardennais

Total des Morts : 75

Morts en 1940 : 42 - Morts après 1940 : 33

3^{eme} Régiment des Chasseurs Ardennais

Total des Morts : 171

Morts en 1940 : 131 - Morts après 1940 : 40

4^{eme} Régiment des Chasseurs Ardennais

Total des Morts : 90

Morts en 1940 : 64 - Morts après 1940 : 26

5^{eme} Régiment des Chasseurs Ardennais

Total des Morts : 109

Morts en 1940 : 70 - Morts après 1940 : 39

6^{eme} Régiment des Chasseurs Ardennais

Total des Morts : 77

Morts en 1940 : 51 - Morts après 1940 : 26

Bataillon moto VII

Total des morts : 48

Morts en 1940 : 37 - Morts après 1940 : 11

20A régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais

Total des Morts : 53

Morts en 1940 : 45

Morts après 1940 : 8

Pertes des Chasseurs Ardennais unités diverses

Total des Morts : 75

Morts en 1940 : 44

Morts après 1940 : 31

Total des pertes des Chasseurs Ardennais sur la période des combats des 18 jours du 10 Mai au 28 Mai 1940

Total des Morts : 544 - Après 1940 : 296

Total des pertes des Chasseurs Ardennais

Le total des pertes de 1940-1945 est de 840

Aidez l'asbl...

Nous avons actuellement 60 membres. C'est magnifique et nous vous remercions sincèrement pour la confiance que vous nous témoignez. Mais nous voudrions être encore plus pour pouvoir diffuser nos objectifs à plus de monde.

Ceux-ci sont simples :

1. Se souvenir de nos anciens, de leurs combats pour la défense de nos libertés, au cours des deux guerres mondiales,
2. Honorer le grand Roi Albert 1^{er},
3. Commémorer avec éclat le souvenir du Roi Chevalier et de Ses soldats,
4. Défendre notre beau pays, ses réalisations, ses grands hommes et nous en avons beaucoup,
5. Réaffirmer sans cesse notre attachement indéfectible à notre Souverain et à sa famille.

Tels sont nos principaux objectifs. Pour cela, il faut des moyens, entre autres notre bulletin.

C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous afin de nous aider financièrement. Vous pouvez verser la somme de 12 € minimum au compte Bpost BE04 0004 4690 1531 de l'asbl avec la mention : nom + cotisation 2023. D'avance, nous vous en remercions vivement et très sincèrement.

Le Trésorier

Charles Péguy, écrivain mort au combat

5 septembre 1914 : Charles Péguy, écrivain français, meurt au combat, à Villeroy. Né le 7 janvier 1873 à Orléans, Péguy est un écrivain français. Il a aussi écrit sous les noms de Pierre Deloire et Pierre Baudouin. Également essayiste et poète, il est un artiste engagé. D'abord socialiste, anticlérical et dreyfusard, il finit par se convertir et devenir militant catholique, conservateur et royaliste. Lieutenant de réserve, il combat dès le début de la Première Guerre mondiale et meurt au début de la bataille de la Marne, le 5 septembre 1914, alors que sa femme est enceinte.

Extrait d'Eve, œuvre écrite en 1913

« Vous nous voyez debout parmi les nations.

Nous battons-nous toujours pour la terre charnelle.

Ne déposerons-nous sur la table éternelle

Que des cœurs pleins de guerre et de séditions.

Vous nous voyez marcher parmi les nations.

Nous battons-nous toujours pour quatre coins de terre.
Ne mettrons-nous jamais sur la table de guerre
Que des cœurs pleins de morgue et de rébellions.
Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle,
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre.
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre.
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle.
Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,

Couchés dessus le sol à la face de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu,
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles.
Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles.
Car elles sont le corps de la cité de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu,
Et les pauvres honneurs des maisons paternelles.
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première argile et la première terre.
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.
Heureux les épis murs et les blés moissonnés.
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans la première terre et l'argile plastique.
Heureux ceux qui sont morts dans une guerre antique.
Heureux les vases purs, et les rois couronnés.
Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés
Dans ce premier terreau nourri de leur dépouille,
Dans ce premier caveau, dans la tourbe et la houille.
Heureux les grands vaincus, les rois désabusés.
Heureux les grands vainqueurs. Paix aux hommes de guerre.

Qu'ils soient ensevelis dans un dernier silence.
Que Dieu mette avec eux dans la juste balance
Un peu de ce terreau d'ordure et de poussière.
Que Dieu mette avec eux dans le juste plateau
Ce qu'ils ont tant aimé, quelques grammes de terre.
Un peu de cette vigne, un peu de ce coteau,
Un peu de ce ravin sauvage et solitaire.
Mère voici vos fils qui se sont tant battus.
Qu'ils ne soient pas pesés comme on pèse un esprit.
Qu'ils soient plutôt jugés comme on juge un proscrit
Qui rentre en se cachant par des chemins perdus.
Mère voici vos fils et leur immense armée.
Qu'ils ne soient pas jugés sur leur seule misère.
Que Dieu mette avec eux un peu de cette terre
Qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimée. »

Le Colonel Ivan Gérard, héros de la Résistance

Ivan Gérard est l'aîné d'une semaine de Jules Bastin puisqu'il naquit le 16 mars 1889. Il est, comme lui, tôt saisi par la vocation militaire. Il s'engage, en effet, à l'Ecole des Pupilles le 1er octobre 1900, passe ensuite au 1er régiment de Chasseurs à pied le 14 août 1905 et est admis à l'Ecole militaire le 29 octobre 1907 dans la même promotion que Bastin. A sa sortie de l'Ecole, le sous-lieutenant Gérard est affecté au 12ème régiment de Ligne où il sera nommé lieutenant le 26 mars 1913.



Il fera toute la campagne 14-18 au 12ème de Ligne où il commandera successivement la 4ème compagnie du deuxième bataillon, puis la 2ème du troisième bataillon, enfin la 7ème. Il est promu capitaine en second le 15 novembre 1915 et capitaine-commandant le 26 décembre 1917. Il est blessé grièvement aux jambes par éclats d'obus à Bixschoote le 17 avril 1918.

À l'issue du premier conflit mondial, il suit les cours de l'Ecole de Guerre d'où il sort adjoint d'état-major le 6 août 1920. Il sert ensuite dans différents états-majors et est, le 10 avril 1924, désigné pour la 2ème section de l'état-major général de l'armée. Promu major le 26 décembre 1927, il retourne à son unité d'origine. Il devient ensuite, le 12 février 1934, chef d'état-major de la 3ème Division d'infanterie puis passe, comme lieutenant-colonel, à la direction supérieure de l'infanterie le 13 décembre 1935.

Colonel depuis le 26 juin 1938, Ivan Gérard prend le commandement du 12ème de Ligne le 17 septembre 1939 et le conduira remarquablement pendant la campagne des dix-huit jours. Le régiment se distinguera notamment à Kuurne le 24 mai où, après avoir résisté toute la journée aux attaques ennemies, il se repliera le soir avec le plus grand calme et le plus grand ordre sous l'œil de son commandant. Emmené en captivité le 28 mai, il sera libéré le 1er mai 1942 pour raisons de santé.

Lors de la réorganisation de l'Armée de Belgique en cinq zones vers la fin 1942, il prend le commandement de la Zone V et devient le successeur désigné de son camarade de promotion, Jules Bastin, à la tête de l'organisation. Suite à l'affaire du Thier de Robermont, il prend, sur le champ, la place du colonel Bastin et, suivant sa fiche biographique, "avec l'accord du gouvernement belge, commandera l'Armée secrète du 27 avril 1943 au 1er octobre 1943 et du 1er décembre 1943 au 15 mars 1944", date de son départ pour la Grande-Bretagne.

Pour caractériser le commandement du colonel Gérard dans des conditions spécialement difficiles, on ne peut mieux faire que de reproduire un passage de sa citation à l'ordre du jour de l'Armée secrète signée du lieutenant général Pire *"Il exerce cette fonction avec ardeur, s'attachant principalement à donner à l'Armée secrète une organisation militaire poussée, étayée d'un esprit de rigoureuse subordination. Après avoir été remplacé dans son*

commandement par le titulaire libéré, continue sa collaboration dévouée au commandant de l'Armée secrète dans les conditions difficiles d'une vie épiée par l'ennemi". Il faut souligner que Ivan Gérard commande l'Armée de Belgique (et non l'Armée secrète comme dit erronément dans le texte de la citation) à une période particulièrement importante. C'est lui qui reçut la mission "Stanley" et qui s'appliqua à restructurer l'organisation en fonction des directives reçues de Londres.

Le 3 septembre, il sera "désigné par le commandant en chef des armées alliées, avec l'accord du gouvernement belge, pour commander les forces belges de l'intérieur au combat".

Rentré en Belgique après la Libération, il prendra, le 10 octobre 1944, le commandement des troupes de l'Intérieur. Il passera dans les cadres de réserve le 1er avril 1946, sera promu général-major le 15 mars 1947 avec effet rétroactif au 26 mars 1942, puis lieutenant général de réserve le 26 juin 1946.

Le 11 mai 1967, alors qu'il assiste à une réunion au Cabinet du ministre de la Défense nationale, il est pris d'un malaise. Transporté d'urgence à l'hôpital, il y succombera peu après son admission.

www.mon-poeme.fr

Être toujours en retard d'une
guerre devrait nous déterminer à
être parfois en avance d'une paix.

Robert Sabatier

« Vous êtes un homme politique. C'est bien. Il en faut. Mais, en certaines circonstances, les hommes politiques doivent savoir se hausser au niveau des hommes d'état. »

Charles de Gaulle
